



Discours

Tours, le 15 mars 2019
Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion des Assises internationales du journalisme de Tours, le vendredi 15 mars 2019

Mesdames et messieurs les élus,

Cher Jérôme Bouvier,

Chers amis,

Je me réjouis d'être parmi vous, aujourd'hui, pour ces Assises du Journalisme ; ce moment privilégié de débat et de réflexion.

Le débat et la réflexion, nous en avons bien besoin, dans le contexte actuel.

C'est le sens du Grand Débat National, voulu par le Président de la République, et qui se clôture aujourd'hui.

Il a été l'occasion de recueillir près d'1,7 million de contributions de nos concitoyens.

Il a été l'occasion, partout en France, de réapprendre à se parler, à s'écouter, avec nos différences et nos sensibilités.

Vous avez placé ces Assises sous le signe du débat.

Et je veux vous en remercier.

Le thème choisi cette année dit beaucoup – je crois – de la situation que nous vivons.

« Les médias, tous les mêmes » :

Il n'y a encore pas si longtemps, ce discours était marginal.

Aujourd'hui, on l'entend partout : sur les fils d'actualité Twitter, dans la rue, sur les plateaux télé, et jusque sur les bancs de l'Assemblée nationale.

La défiance à l'encontre des médias s'est banalisée.

Le baromètre annuel de la confiance des Français dans les médias est éloquent : celle-ci n'a jamais été aussi faible.

Un Français sur deux ne fait pas confiance à ce qu'il entend à la radio – alors même que la radio est le média dans lequel les Français ont le plus confiance !

Pour 53% des Français interrogés, « la plupart des médias ont mal couvert le mouvement des Gilets jaunes, car ils n'en ont montré que certains aspects et n'ont pas donné la parole à tous ».

Cette défiance est d'autant plus dramatique qu'elle vire, chez certains, à la violence.

Les journalistes ont fait l'objet d'attaques répétées, certains ont été agressés, des imprimeries ont été bloquées, des studios de radio incendiés – je pense aux locaux de France Bleu Isère.

Ces entraves à la liberté d'informer sont intolérables, inacceptables, inexcusables. Vous attaquer, c'est attaquer notre démocratie tout entière.

Ces actes de violence doivent être réprimés avec la plus grande sévérité, qu'ils soient le fait de manifestants ou bien, comme certains cas ont pu être constatés, de la part de quelques représentants des forces de l'ordre. J'ai abordé le sujet avec les ministres de l'intérieur et de la justice. L'Etat est là pour garantir votre sécurité. Des enquêtes de l'IGPN sont en cours et la justice doit être saisie à chaque fois que cela est nécessaire.

Il ne suffit donc pas de condamner ces actes de violence, d'où qu'ils viennent.

Et surtout pas de s'habituer à la défiance qui s'installe.

Il est urgent d'y remédier.

Pour cela, il faut d'abord comprendre d'où elle vient.

Les infox ont participé à instaurer ce climat, en brouillant les frontières entre le vrai et le faux.

Les réseaux sociaux aussi, plus généralement, en gommant la différence entre information et opinion, entre journalisme professionnel et militantisme, et en encourageant paradoxalement une logique « d'entre soi », à travers les bulles informationnelles.

La classe politique a également sa part de responsabilité.

Certains politiques ont, chacun à leur manière, contribué à instiller, à renforcer, à entretenir cette hostilité.

Les premiers à pouvoir contrer cette défiance, ce sont les journalistes.

Car malgré tout, les Français sondés placent les journalistes en tête de ceux qui devraient agir contre les infox, devant les organismes de contrôle comme le CSA, les citoyens et le gouvernement.

Et selon le baromètre Viavoice sur les attentes des Français envers les journalistes, l'information et les médias, 91% des Français pensent que les journalistes sont utiles.

Je ne vous cache pas que j'aimerais bien voir le même score pour les hommes politiques... !

Oui, ces chiffres sont la preuve que les premiers à pouvoir pallier cette défiance, c'est vous.

C'est votre rigueur, votre éthique, votre souci constant d'expliquer, de vérifier les faits, de remettre les situations en perspective, de produire une information fiable et de qualité, de vous adapter aux évolutions de nos sociétés.

A ce propos, je salue le travail engagé depuis plusieurs mois par de nombreux médias pour développer des initiatives de décryptage de l'information.

Dans la presse écrite ou numérique, à la télévision comme à la radio, ces initiatives se multiplient. Et je m'en réjouis.

Vous disposez, en la matière, d'une expertise incomparable. A tel point que les plateformes numériques se rendent compte que leur meilleur allié contre les infox, c'est le journalisme. C'est vous.

La loi sur la manipulation de l'information du 22 décembre 2018 leur impose un « devoir de coopération » pour lutter contre les fausses informations.

L'une des modalités centrales de ce « devoir de coopération » repose sur des partenariats avec la presse professionnelle, pour des actions de décryptage de l'information.

Certains partenariats ont déjà été conclus. Je pense notamment à celui de Facebook avec l'AFP Factuel. Il est essentiel que ces partenariats continuent à se développer, avec tous les réseaux sociaux, y compris ceux comme Twitter qui ne se sont pas encore inscrits dans cette démarche.

Face à ceux qui s'en prennent à votre profession, je veux le redire avec force : je suis à vos côtés pour vous défendre.

Et je vous soutiendrai sans relâche.

Je n'aurai de cesse de le répéter, comme je n'ai eu de cesse de le faire, depuis ma prise de fonctions.

Le surlendemain, j'avais tenu à me rendre à la célébration du 100^e anniversaire du Syndicat national des journalistes.

Pour affirmer que je suis à vos côtés, que la République sera toujours à vos côtés, dans le combat pour la liberté de la presse. Ici, en France ; sur les terrains de guerre, à l'étranger ; et partout où vous êtes menacés, intimidés, attaqués, au seul motif que vous exercez votre métier.

Ils sont 80 à avoir été tués parce que journalistes, l'an passé.

J'ai une pensée pour eux, et pour les 6 journalistes tués depuis le début de l'année.

Aujourd'hui, je suis venu rappeler qu'il est de la responsabilité de l'Etat de garantir votre liberté. De vous protéger dans l'exercice de votre métier. De vous permettre d'informer.

J'ai trois priorités : la confiance, l'indépendance, et l'éducation.

- Ma première priorité, c'est bien sûr de vous aider à renouer le lien de confiance avec nos concitoyens.

Vous y participez, ici, aux Assises du Journalisme, en permettant d'engager le dialogue entre public et journalistes.

Un dialogue que vous étendez, d'ailleurs, de l'autre côté de la Méditerranée : je tiens à saluer la première édition des Assises à Tunis, qui s'est déroulée en novembre dernier.

De l'autre côté de la Méditerranée toujours, en ce moment-même, vos confrères algériens font preuve d'un grand courage pour couvrir les manifestations, nonobstant les pressions qu'ils subissent.

Je veux ici leur rendre hommage.

Les premiers à pouvoir recréer de la confiance, je l'ai dit, c'est vous.

Mais pour cela, les médias doivent accepter de se transformer.

A vous de montrer que vous n'êtes pas « tous les mêmes » ! A vous de vous battre pour plus de parité, plus de diversité !

Comme beaucoup de nos compatriotes, j'ai été choqué par les révélations au sujet de la ligue du LOL.

Choqué par la violence. Choqué par le silence.

Choqué par ce climat qui règne dans certaines rédactions, dans certains médias : un climat délétère.

Choqué par le temps qu'il a fallu pour que la parole se libère.

Choqué parce que, si les rédactions avaient été plus mixtes, plus paritaires, plus égalitaires, peut-être que les victimes auraient eu moins peur de parler.

Peut-être qu'elles n'auraient pas attendu près de 10 ans après les faits pour nous alerter.

Voilà pourquoi il est capital que le journalisme s'ouvre à tous les talents.

Voilà pourquoi il faut que, collectivement, nous soyons plus vigilants, plus attentifs, plus combatifs dans la lutte contre les discriminations et le harcèlement.

Il y a deux jours, au ministère de la Culture, j'ai réuni les éditeurs de médias audiovisuels, pour signer une charte contre la violence sexuelle et sexiste.

Elle impose aux grands groupes de la télé et de la radio de sensibiliser au harcèlement, de sanctionner les actes répréhensibles et leurs auteurs, et d'accompagner les victimes.

Mon ambition, c'est que cette charte soit étendue à tous les médias. Rendez-vous est pris au mois de septembre pour une deuxième vague de signatures.

Mon ambition, au-delà de la prévention des violences, c'est d'atteindre la parité et l'égalité réelle, dans les rédactions et sur les plateaux.

D'avoir des rédactions et des plateaux qui ressemblent à notre société, qui reflètent sa diversité.

Il y a déjà de belles initiatives à l'œuvre : je pense par exemple à « La Chance aux concours », prépa gratuite qui, depuis plus de 10 ans, aide des étudiants boursiers à préparer les concours des écoles de journalisme.

Mais il est indispensable d'aller plus loin, plus vite.

D'avantage de diversité : c'est – j'en suis convaincu – un moyen pour nos médias de retisser le lien de confiance avec les Français.

Un autre moyen pourrait être la mise en place d'une instance d'autorégulation de la profession.

Vous le savez, j'ai confié à Emmanuel Hoog une mission pour y réfléchir.

Il a pu en exposer les premiers éléments de sa réflexion ici même, hier.

Je pense que cette réflexion est légitime et utile, tant à la profession qu'à notre démocratie.

Une telle instance existe déjà chez un certain nombre de nos voisins.

Elle est recommandée par plusieurs organisations internationales, comme l'UNESCO ou l'OSCE.

Nos compatriotes sont majoritairement favorables à la création d'une telle instance.

Trois Français sur quatre sont « pour », comme l'indique le baromètre Viavoice présenté hier.

Votre profession, elle, est plus partagée.

J'en suis bien conscient.

J'ai entendu les positions des syndicats de journalistes. Ils ont évolué sur le dossier, et je tiens à les en saluer.

J'ai entendu aussi les critiques, les réticences, l'hostilité parfois, des éditeurs de presse notamment. Je les respecte.

Mais pour tout vous dire, je ne crois pas que l'Allemagne, la Suède, la Suisse ou la Grande-Bretagne – qui sont toutes dotées d'un tel conseil – soient des démocraties au rabais où la liberté de la presse serait menacée.

Emmanuel Hoog me remettra son rapport dans une dizaine de jours. Je le rendrai bien évidemment public.

D'ores et déjà, je veux le remercier pour l'important travail qu'il a réalisé.

Ses propositions recevront toute mon attention.

- Ma deuxième priorité, c'est de garantir votre indépendance.

Cette indépendance passe par la sécurité de votre modèle économique.

Celui-ci est mis à mal par les géants du numérique.

C'est tout le sujet du droit voisin des éditeurs de presse.

Derrière le droit voisin, c'est l'avenir du journalisme qui se joue.

Son avenir, ou plutôt sa survie.

Sammy Ketz, grand reporter à l'AFP, l'a brillamment expliqué, à plusieurs reprises, dans ses tribunes.

Dans l'une d'elles, il écrit :

« De nombreuses fois, j'ai rencontré des gens assiégés, isolés, sans défense, qui demandaient seulement une chose : "racontez ce que vous avez vu, ainsi nous aurons une chance d'être sauvés". Dois-je leur dire : "Non, perdez vos illusions, nous sommes les derniers journalistes, bientôt vous n'en verrez plus car ils vont disparaître faute de moyens ?" ».

Le droit voisin, c'est préserver vos moyens d'aller sur le terrain.

C'est permettre à vos entreprises de « *payer les gilets pare-balles, les casques, les voitures blindées, parfois les gardes du corps pour éviter à vos confrères d'être enlevés* ».

C'est vous permettre d'informer, et de le faire en étant protégés.

La valeur créée par la presse est aujourd'hui accaparée par les plateformes, par les moteurs de recherche, qui réutilisent vos contenus sans les rémunérer, alors même qu'ils génèrent d'importants revenus publicitaires.

L'objectif de la reconnaissance d'un droit voisin de la presse est de garantir un juste partage de la valeur.

De le rééquilibrer au profit des entreprises de presse, mais également des journalistes-auteurs.

J'ai défendu la création de ce droit, avec engagement et détermination, tant au niveau européen que national.

Aujourd'hui, nous sommes à la veille d'un accord final, puisque le Parlement européen doit se prononcer la semaine du 26 mars sur l'accord trouvé le 14 février.

Au niveau national, le Gouvernement a soutenu la proposition de loi déposée par le sénateur David Assouline, adoptée à l'unanimité par le Sénat le 24 janvier. Cette unanimité doit être soulignée.

Si la directive droit d'auteur est adoptée à la fin du mois, cette proposition de loi pourra servir de texte de transposition.

Sinon, elle servira de base à un texte national sur le sujet. Et nous inciterons tous nos voisins favorables au droit voisin à faire de même.

Ces textes posent le principe du partage, avec les journalistes-auteurs, de la rémunération engendrée par le droit voisin.

Ce partage devra être négocié dans le cadre d'accords collectifs.

Il ne s'agit pas seulement d'assurer une rémunération des éditeurs, mais bien un juste partage.

Protéger votre modèle économique, cela passe aussi par les aides à la presse.

Les aides au pluralisme et à l'innovation ont été confortées dans le budget 2019. Nous réfléchissons par ailleurs à la meilleure manière d'étendre les aides au pluralisme aux services de presse en ligne. Enfin, l'Etat soutient fortement l'AFP, pilier de la qualité de l'information, dans l'évolution de son modèle.

Protéger votre modèle économique, cela passe, en outre, par une réforme de la distribution de la presse.

C'est l'objet de la réforme à venir de loi Bichet.

Nous la moderniserons sans que soient remis en cause ses principes fondateurs.

Nous croyons au modèle de la presse papier, et nous le soutenons, avec un seul objectif : l'accès de nos concitoyens, sur tout le territoire, à une diversité de titres.

- Ma troisième priorité, c'est de développer l'éducation aux médias et à l'information.

Parce que sans éducation, la qualité, la pluralité et la crédibilité de votre information n'ont pas la même réception.

C'est l'éducation qui permet à chacun d'élargir son horizon ; d'appréhender le monde et sa complexité ; de développer son esprit critique ; de s'affranchir des chemins tracés par les réseaux sociaux, leurs algorithmes et leurs flux ininterrompus.

L'éducation à l'information doit permettre à chacun d'utiliser les médias avec discernement ; de ne pas considérer toute information reçue comme une vérité établie.

C'est tout le contraire d'une vision « paternaliste » : c'est donner aux citoyens les moyens de se réapproprier l'information. La liberté de se forger sa propre opinion.

Je souhaite donc conforter et développer le plan ministériel lancé au printemps dernier.

Il s'était traduit par le doublement des financements consacrés par le ministère de la Culture.

Ce nouveau plan soutiendra le développement d'actions concrètes.

- Sensibiliser à un usage responsable des réseaux sociaux,
- Participer à la conception d'un webmagazine,
- Analyser les stratégies derrière la pub,
- Créer une émission de webradio,
- Décoder la presse autour de thèmes d'actualité,
- Démonter les stéréotypes présents dans les jeux vidéo :

Voilà quelques-unes des opportunités d'éduquer les jeunes – mais aussi les moins jeunes – aux médias.

Par ailleurs, je vous annonce aujourd'hui que je lancerai dans les prochaines semaines un appel à projets national.

Il sera destiné à soutenir des projets consacrés à la compréhension du travail journalistique et du fonctionnement des médias, et à la lutte contre les fausses informations, le complotisme et les contenus haineux.

Les projets pourront prendre la forme d'interventions pédagogiques, de développement d'outils et de ressources éducatives, de modules de formation.

Il permettra :

- De soutenir les actions déjà entreprises par les associations nationales de professionnels de l'information ou de l'éducation populaire,
- D'intensifier la participation des bibliothèques, dont le rôle central en la matière s'affirme sur tout le territoire,
- Et de faire émerger de nouveaux projets.

Il sera complété par des appels à projets régionaux gérés par les DRAC.

Enfin, je souhaite que soit inclus un volet « éducation aux médias » dans le service national universel, voulu par le Président de la République.

Le SNU, c'est l'opportunité pour toute une classe d'âge de se regrouper, d'apprendre à « vivre ensemble », sans distinction d'origine, de sexe, de milieu social ou de territoire.

C'est le bon moment pour éduquer aux médias ces citoyens en devenir ; pour les aider à décrypter le monde qui les entoure ; pour leur apprendre à ne pas se noyer dans le flot d'informations.

C'est l'aboutissement du parcours citoyen, débuté à l'école primaire et poursuivi au collège.

Et, dans la route vers la citoyenneté, nous devons davantage mettre l'accent sur l'éducation numérique : apprendre à utiliser internet de manière raisonnée, à protéger sa vie privée, sensibiliser à la lutte contre le piratage...

Pour toutes ces raisons, il serait naturel que l'éducation aux médias et à l'information soit une part du service national universel.

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

J'évoquais il y a quelques minutes les tribunes de Sammy Ketz, en faveur du droit voisin.

Il y résume toute la noblesse, toute la grandeur, toute la valeur de votre métier.

Une valeur qui n'est pas toujours évidente, pour le commun des mortels.

Mais, derrière chaque mot, vous êtes là.

Derrière chaque phrase, vous êtes là.

Il prend un titre pour exemple : « Attentat suicide dans un quartier chiite de Bagdad : 32 morts (source : police, hôpitaux). »

Pour publier cette simple ligne, vous êtes là.

Là pour enquêter, pour déterminer la nature de l'explosion. Pour appeler les hôpitaux, pour dresser un bilan. Pour aller sur place et décrire les lieux. Pour recueillir des témoignages. Parfois, au péril de vos vies.

Si je veux retisser la confiance, protéger votre indépendance, encourager l'éducation, c'est pour faire que la France, à sa manière, soit là, avec vous.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC